

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E10976

VALABLE JUSQU'AU 25/09/2024

ÉDITÉ LE 18/07/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création: 01/09/2001

Forme juridique : SAS

DEPUIS LE 03/12/2012

Capital: 160 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC CAEN 438950602

Siret: 438 950 602 00047

Code NACE: 4332A

Numéro caisse de congés payés : 6450900-1

Assurance Responsabilité Travaux :

GAN A250010 111300071

Assurance Responsabilité Civile :

GAN A25010 111300071

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2022

Raison sociale: SAS CHANU H.D

ZONE ARTISANALE LA PAPILLONNIERE

RUE FULGENCE BIENVENUE 14500 VIRE NORMANDIE

Téléphone: 02 31 68 03 99

Portable :

Site Internet :

E-mail: contact@chanuhd.com

Responsabilité légale :

HOLTZSCHERERER OLIVIER PRÉSIDENT

Effectif moyen: 31 Tranche de classification: EFF3

Fax:

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2313	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité supérieure) Mention RGE	21/01/2021
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	21/01/2021
4132	Plaques de plâtre (Technicité confirmée) Mention RGE	21/01/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	21/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	21/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	21/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	21/01/2021
o Isolation des combles perdus	21/01/2021
o Isolation des planchers bas	21/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE CAEN ZONE OBJECT'IFS SUD 151, RUE PAUL BOUCHEROT B.P. 4 14123 IFS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.